



SOS – Torture/Burundi

Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi

RAPPORT N° 456 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 8 SEPTEMBRE 2024

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 31 août au 7 septembre 2024 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au cours de cette période, au moins cinq (5) personnes ont été grièvement blessées par des Imbonerakure¹ dans les provinces de Gitega et Rutana.

Le rapport déplore aussi le cas d'une (1) personne qui a été enlevée en province de Muyinga.

1. Atteintes au droit à l'intégrité physique

- Dans la journée de samedi 31 août 2024, quatre militants du parti CNL², Claver Bampamirubusa, Gasindi, Minani et Daniel, ont été violemment battus par le secrétaire collinaire du parti CNDD-FDD sur la colline de Butezi connu sous le nom de Jean Bosco Ciza, en complicité avec le responsable des Imbonerakure sur cette colline de la commune de Giharo en province de Rutana (sud-est du Burundi).

Selon des témoins, les quatre militants du CNL ont été battus en raison de leur appartenance politique étant donné que leurs agresseurs les accusaient d'être à l'origine de l'irrespect des habitants de cette colline à leur égard à la suite des enseignements des responsables du CNL dans la localité.

Les mêmes sources ont précisé que les deux Imbonerakure leur ont également extorqué une somme de quarante mille francs burundais (40.000 Fbu) et un cahier servant de registre d'enregistrement des contributions des membres d'une

¹ Membres de la ligue des jeunes affiliés au parti au pouvoir, le Conseil National de Défense de la Démocratie-Forces pour la Défense de la Démocratie (CNDD-FDD).

² Congrès National pour la Liberté.

association communautaire. Ils ont même porté plainte auprès du chef de colline de Butezi, mais l'affaire a été classée sans suite.

SOS-Torture Burundi déplore l'intolérance politique que les militants du parti au pouvoir, le CNDD-FDD, manifestent impunément envers les militants des partis politiques de l'opposition et craint que cette situation ne s'exacerbe au cours du processus électoral de l'année prochaine.

- Une information parvenue à SOS-Torture Burundi a révélé que dans l'après-midi de vendredi 30 août 2024, un conducteur de moto taxi dénommé Jules Irankunda a été grièvement blessé à coup de lance par un jeune Imbonerakure connu sous le nom de Kassim Ndioreye en commune de Mutaho de la province de Gitega (centre du Burundi).

Selon des témoins, des conducteurs de motos, y compris la victime, étaient en train de discuter de leurs expériences dans la conduite des motos, en présence de Kassim Ndioreye. Mais, à un certain moment, celui-ci s'est retiré de ce groupe et, quelque temps plus tard, il est revenu avec une lance à la main. Kassim Ndioreye s'est aussitôt dirigé en direction de Jules Iradukunda et lui a projeté, sans raison apparente, une lance au niveau des côtes.

Les mêmes sources ont précisé que la victime a été vite évacuée vers le centre de santé de Mutaho avant d'être transférée à l'hôpital de Mutoyi pour des soins appropriés.

SOS-Torture Burundi a appris que Kassim Ndioreye a été directement arrêté par la police et conduit au cachot du commissariat de la police à Mutaho où il n'a passé que deux heures avant d'être libéré.

Elle déplore l'impunité qui entoure les actes de violence commis par des Imbonerakure, ce qui reconforte les imbonerakure dans leur sale besogne. Elle

demande la ré-arrestation de l'auteur des lésions corporelles volontaires graves afin qu'il soit jugé et puni conformément à la loi.

2. Cas d'enlèvement ou de disparition forcée

- Dans la nuit de samedi à dimanche 1^{er} septembre 2024, vers 2 heures du matin, un policier à la retraite connu sous le nom de Gratien Macumi, âgé de 50 ans, a été enlevé par trois hommes en uniforme de la Police Nationale du Burundi (PNB) au chef-lieu de la commune et province de Muyinga (nord-est du Burundi) qui l'ont conduit à bord d'une camionnette Toyota Hilux double cabine blanche aux vitres teintées vers une destination inconnue.

Selon des sources locales, les ravisseurs ont retrouvé Gratien Macumi et son collègue sur leur site de travail comme veilleurs de nuit à l'Agence Routière du Burundi (ARB) en province de Muyinga. Deux policiers se sont alors dirigés à l'endroit où ils se trouvaient et leur ont demandé, sur un ton menaçant, comment ils osaient dormir alors que des voleurs étaient en train de s'emparer du matériel de l'agence. Gratien Macumi et son collègue sont alors allés vérifier le matériel qu'ils gardaient mais n'ont rien trouvé d'anormal. Dans la foulée, ces policiers les ont invités à se rapprocher du véhicule pour leur montrer du matériel volé déjà saisi mais, à leur grande surprise, il n'y avait aucun objet. Au moment où ces policiers les ont forcés à monter à bord de ce véhicule, Gratien Macumi et son collègue ont tenté de s'enfuir. Malheureusement, Gratien Macumi, père de sept enfants et originaire de la colline de Kagugo de la commune de Giteranyi, dans la même province de Muyinga, a été rattrapé et conduit à bord de ce véhicule vers une destination inconnue.

Les mêmes sources ont précisé que des membres de sa famille l'ont recherché sans succès dans les cachots de la police et du Service National de Renseignement (SNR) et se sont même confiés à l'administration locale sans une réponse rassurante.

SOS-Torture Burundi déplore la recrudescence de cas d'enlèvements suivis de disparitions forcées qui sont commis à travers tout le pays par des personnes en uniforme de la PNB à bord des camionnettes Toyota Hilux double cabine aux vitres teintées. Elle demande au chef de l'Etat, Evariste Ndayishimiye, d'ordonner la cessation de ce phénomène récurrent qui a endeuillé tant de familles burundaises et d'exiger une enquête crédible pour identifier tous les auteurs et les punir conformément à la loi.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.